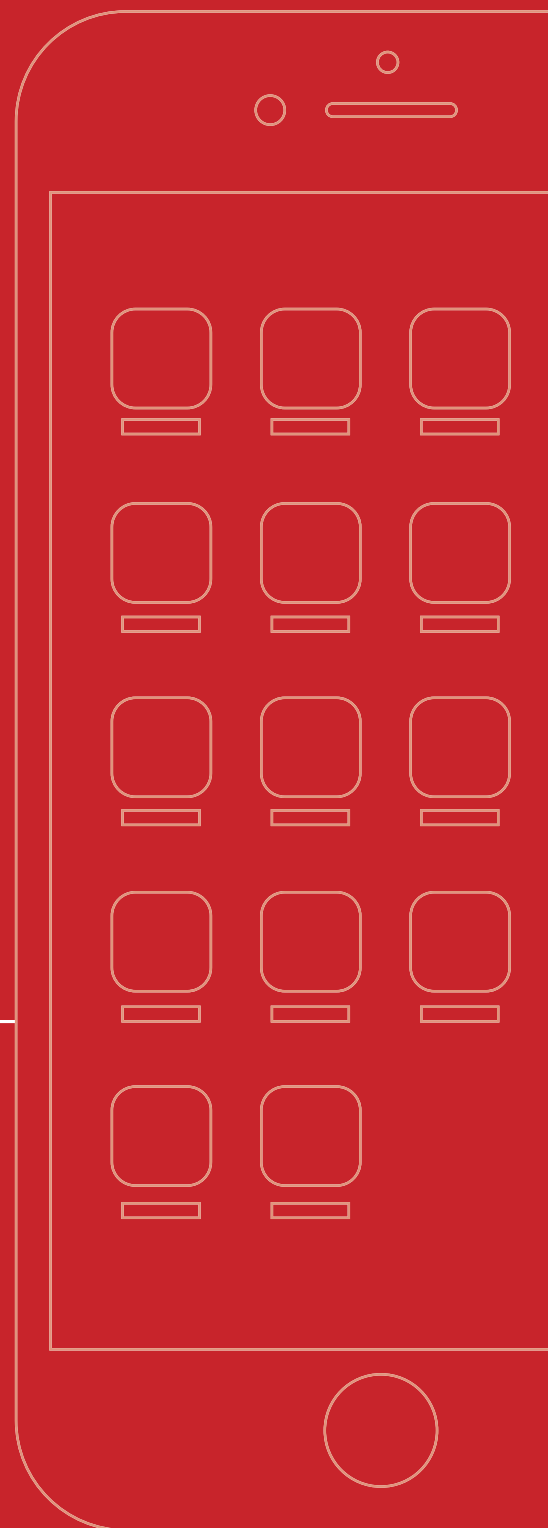


# Usages et services numériques pour la Haute-Savoie

COMPRENDRE LE SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL  
D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE



# Pourquoi ce document ?

---

Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) formalise les ambitions partagées des collectivités pour le développement des infrastructures, des usages et des services numériques sur leurs territoires. Élaboré par le SYANE en application de l'article L.1425-2 du Code général des collectivités territoriales, le SDTAN de Haute-Savoie vise à favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec l'investissement privé. Ce document a une valeur indicative.

Datant de 2011, le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Haute-Savoie, qui ne concernait alors que les infrastructures fixes de communications électroniques, a été actualisé en 2017 et complété par un volet sur les usages, obligatoire en zone de montagne. Le document comprend aujourd'hui deux tomes : le SDTAN des Usages et des Services (SDUS) expose la stratégie de développement des usages du numérique ; le SDTAN Infrastructures traite prioritairement du déploiement des réseaux à très haut débit fixe et mobile. La version complète du SDTAN de Haute-Savoie sera publiée ultérieurement.

Le SDUS est le fruit d'une large concertation opérée par le SYANE entre les différents acteurs publics et privés de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie. Un travail d'expression des besoins a permis d'identifier 40 projets de développement de services pour les collectivités territoriales, l'éducation et la formation, l'environnement durable, l'urbanisme et l'énergie, la santé et le social, les transports et la mobilité, le développement économique et l'attractivité territoriale, le tourisme et l'économie de montagne, la culture et le patrimoine. Ces projets, dont une dizaine sont considérés comme prioritaires, seront portés par les acteurs locaux intéressés.

Cette synthèse détaille le contenu du SDUS tout en décrivant la démarche participative qui a précédé son élaboration. Elle rappelle également la place qu'occupe le numérique aujourd'hui dans la vie des territoires, des entreprises, des associations et des habitants.

## Le SYANE, un acteur au service des collectivités de Haute-Savoie

---

Le SYANE, syndicat des énergies et de l'aménagement numérique, regroupe l'ensemble des communes et le département de la Haute-Savoie. Acteur majeur de l'aménagement du territoire, il est à ce jour doté de sept compétences : électricité, gaz, énergie, éclairage public, communications électroniques, infrastructures de charge pour véhicules électriques et réseau de chaleur. Il porte notamment l'élaboration du schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Haute-Savoie. Dans toutes ses initiatives, il entend accompagner ses communes adhérentes au plus près de leurs préoccupations, dans un esprit de solidarité territoriale, pour un aménagement équilibré du département.



L'aménagement numérique de la Haute-Savoie est une priorité tant le numérique est au cœur de nombreux enjeux : développement économique, création d'emplois, attractivité touristique, transition énergétique, lutte contre la fracture numérique, maintien du dynamisme des zones rurales, qualité de vie... Par les possibilités qu'il ouvre en matière de télétravail, de télémedecine, de traitement et d'analyse de données ou encore de gestion de l'énergie, le numérique est un vecteur majeur de transformation de notre société, de notre économie et de nos modes de vie.

Face à ces défis, acteurs publics et privés agissent ensemble. Le schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), porté par le SYANE, recense leurs engagements et leurs initiatives. Il présente les stratégies pour la Haute-Savoie numérique de demain, articulant le développement des infrastructures et celui des usages. Objectifs : d'une part, assurer la couverture très haut débit du territoire et offrir des débits internet performants ; d'autre part, soutenir le développement de nouveaux services numériques.

Élaboré dès 2011, le SDTAN a fait l'objet d'une actualisation en 2018. Cette nouvelle version dresse l'état d'avancement des projets publics et privés en cours pour le déploiement de la fibre optique ainsi que leurs objectifs de réalisation. Complétée d'un volet Usages, elle décline les ambitions et orientations stratégiques pour contribuer aux politiques publiques d'usages numériques et propose 40 projets dans les domaines de l'éducation, l'environnement, la santé, la mobilité, le développement économique, le tourisme, la culture ou encore les collectivités territoriales.

Co-construit avec les administrations, collectivités, associations et entreprises intéressées par les questions numériques, le SDTAN doit favoriser la bonne articulation et la cohérence des initiatives publiques et privées, dans une logique de cohésion et d'équité des territoires. Au-delà de son contenu, il illustre les synergies et les complémentarités entre les différents acteurs, avec un objectif unique : préparer l'avenir et soutenir un développement équilibré de la Haute-Savoie, au service de ses activités, ses habitants, ses collectivités et ses territoires.

**Jean-Paul Amoudry**, Président du SYANE

## Sommaire

### ÉDITO ..... 3

### COMPRENDRE LES ENJEUX DES USAGES NUMÉRIQUES ..... 4

1. Des usages numériques en croissance
2. L'innovation technologique au service des politiques publiques
3. Les stratégies publiques

### LE SDTAN, UNE DÉMARCHÉ NOVATRICE ..... 10

1. Répondre aux enjeux du territoire
2. Associer tous les acteurs

### UN CADRE D'ACTION POUR LE TERRITOIRE ..... 14

1. Des ambitions aux projets
2. Le numérique au service de la qualité de vie en Haute-Savoie
3. Le numérique pour maintenir et développer le rayonnement des territoires
4. Le numérique dans une logique de cohérence territoriale

### ET MAINTENANT ? ..... 19







# Comprendre les enjeux des usages numériques

## 1. Des usages numériques en croissance

### A. LA « RÉVOLUTION » INTERNET

Qui se souvient de l'avant-internet ? Innovation déterminante, le réseau se déploie rapidement dans le monde entier à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, entraînant avec l'essor des technologies un bouleversement dans l'ensemble de nos activités. Les usages numériques influent en effet sur nos organisations, nos modes de communication, les liens sociaux, l'accès à la connaissance, nos pratiques professionnelles, nos activités culturelles et de loisirs, l'expression démocratique, etc.

La miniaturisation des composants, la puissance de calcul, le débit des réseaux et la capacité de stockage de données favorisent aujourd'hui des innovations tous azimuts, que les Français adoptent progressivement : le smartphone, les services à distance (« l'internet dans le nuage » ou cloud), la transmission d'informations entre objets (objets

« connectés » ou « internet des objets »), l'analyse massive des données produites (big data), la robotisation ou encore l'intelligence artificielle. La « transition numérique » de la société est en marche, à coups de changements plus ou moins profonds, plus ou moins rapides.

### CHIFFRES CLÉS

**4** milliards d'internautes sur la planète en 2018  
Source : Rapport Digital Annuel de Hootsuite et We Are Social

**15 à 80** milliards d'objets connectés dans le monde à l'horizon 2020, soit 2 à 10 objets connectés par individu  
Source : OCDE



## B. LES FRANÇAIS DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS EN MOBILITÉ



L'équipement numérique des ménages français continue de s'étoffer. D'après le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), le téléphone mobile fait désormais figure de référence, avec un taux d'équipement (93 %) qui dépasse de 5 points le téléphone fixe (88 %). Celui-ci marque le pas. Plus de la moitié des Français (58 %) sans ligne fixe à domicile estiment même qu'il n'est pas du tout important, contre 17 % seulement qui pensent le contraire.

Plus de huit Français sur dix (81 %) disposent d'un téléphone fixe et d'un mobile. Ce taux hisse l'Hexagone au 5<sup>e</sup> rang des pays européens pour le double équipement, qui tend vers la substitution du premier par le second. Les foyers disposant

uniquement d'un téléphone fixe ne représentent plus que 6 % (stable) de la population, contre 33 % pour ceux équipés seulement en téléphonie mobile.

L'équipement en ordinateur est relativement stable depuis 2012 (82 %), même si la proportion de connexions à internet à domicile continue de progresser (85 %, +2 points). Ce sont surtout les équipements nomades, tablettes tactiles et smartphones, qui se démocratisent à un rythme soutenu : près de deux Français sur trois (65 %) possèdent désormais un smartphone et deux sur cinq (40 %) une tablette.

Les plus jeunes sont significativement plus équipés en smartphone, le taux d'équipement dépassant 80 % chez les

**La diffusion des smartphones s'accompagne d'un essor des pratiques digitales //**

moins de 40 ans, contre 50 % chez leurs aînés. La diffusion des smartphones s'accompagne en outre d'un essor des pratiques digitales depuis ces équipements.

Pour la première fois, le triple équipement en ordinateur, tablette et smartphone (30 %) est plus répandu que le double équipement en ordinateur et smartphone (29 %). Seuls 11 % des Français ne disposent d'aucun de ces trois matériels.



## C. DES SERVICES EN LIGNE EN PLEIN ESSOR

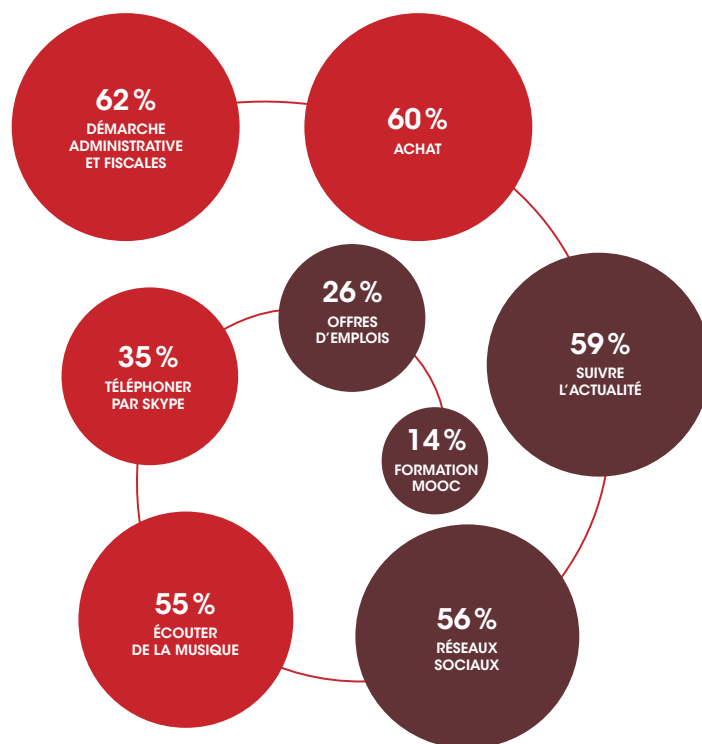
Quel usage les Français font-ils d'internet ? Des démarches administratives ou fiscales en premier lieu : 62 % d'entre eux en ont déjà effectué en ligne. Un taux inédit et remarquable au niveau européen, en nette progression sur un an (+9 points). Six Français sur dix se disent à l'aise avec l'e-administration et apprécient la simplification des démarches qu'apporte le numérique.

Autres usages très répandus, les achats en ligne (60 %) et le suivi de l'actualité (59 %) devançant de peu les réseaux sociaux (56 %) dont la pratique, désormais majoritaire, ne cesse de croître. 84 % des moins de 40 ans les utilisent.

Les usages numériques liés à la recherche d'emploi progressent également (26 %), tout comme la formation en ligne, qui se développe fortement depuis 2015 : 14 % des Français ont déjà suivi des MOOCs (massive open online course, ou formation en ligne ouverte à tous).

Globalement, les usages numériques s'intensifient : davantage d'internautes quotidiens (+6 points en 2016), de recours à l'e-administration (+9 points), d'envois de messages via les messageries instantanées (+7 points), d'achats en ligne (+6 points)... Au point qu'internet devient de plus en plus indispensable : 25 % des internautes se disent prêts à s'en passer durant au moins trois semaines. Ils étaient 36 % en 2011.

### Taux d'usages numériques par type d'activités en ligne



(source : baromètre du numérique 2016 réalisé par le Crédoc)

## D. VIGILANCE FACE AUX RISQUES D'EXCLUSION

Les chiffres croissants sur le niveau d'équipement et les usagers numériques ne doivent pas occulter les risques d'exclusion, voire de fracture pour une partie de la population française. Rappelons que 11 % des foyers ne disposent d'aucun équipement numérique et que 15 % des adultes se disent inca-

**La généralisation de la dématérialisation à tous les types de démarches inquiète**

pables d'entreprendre des démarches en ligne, même avec de l'aide. La généralisation de la dématérialisation à tous les types de démarches inquiète même 39 %

des Français. Un sentiment qui s'ajoute à la circonspection sur la capacité du tout-numérique à renforcer la possibilité de joindre les administrations.

Pour limiter les risques d'exclusion liés à l'administration en ligne, 28 % des Français attendent des pouvoirs publics une aide et un accompagnement, dans des lieux de proximité, pour celles et ceux qui

souhaitent apprendre à effectuer ces démarches. 27 % demandent aussi que les sites soient plus simples à utiliser.

Les Français sont enfin de plus en plus nombreux (65 %, +11 points par rapport à 2009) à considérer l'accès à internet comme un vecteur d'intégration dans la société. Les difficultés d'utilisation et le manque de compétence numérique n'en sont que plus problématiques.



## 2. L'innovation technologique au service des politiques publiques

### A. INNOVER, UNE NÉCESSITÉ POUR LES COLLECTIVITÉS

Les nouvelles technologies offrent aux collectivités l'opportunité d'améliorer et de moderniser leurs services et leurs savoir-faire, de concevoir de nouvelles façons d'exercer leurs missions de service public, de créer les conditions propices aux changements sur leur territoire. Dans la transition numérique à l'œuvre, elles sont appelées à devenir de véritables « incubateurs » de l'innovation, en fédérant les organisations publiques comme privées qui agissent sur le territoire, dans une démarche d'expérimentation ou de recherche-action. Les applications possibles sont variées : lancement de services dématérialisés sur mobile, éclairage public et stationnement intelligents, collecte de données pour gérer en temps réel la production et la consommation d'énergie,

mise en place de capteurs pour mesurer la qualité de l'air, plateformes numériques de participation citoyenne, services de télémedecine, surveillance des risques d'incendie par drones, vidéoprotection, etc.

Ces efforts de modernisation, tout en renforçant l'attractivité du territoire et en améliorant le service rendu à la population, sont dans l'intérêt des collectivités : l'optimisation de leurs équipements et infrastructures est une source d'économies et une réponse aux difficultés budgétaires. L'installation d'un simple détecteur de présence dans les vestiaires des bâtiments sportifs, par exemple, permet d'ajuster le chauffage et l'éclairage et de réduire la facture énergétique.



### B. UNE COLLABORATION RENFORCÉE ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

Les politiques d'usages numériques nécessitent de créer de nouvelles compétences au sein des organisations, d'intégrer de nouveaux métiers (comme le délégué à la protection des données),

**Les collectivités sont appelées à devenir de véritables « incubateurs » de l'innovation**

de repenser les procédures et les organisations, de sensibiliser, former et accompagner les agents dans les nouvelles pratiques. Les politiques d'usages numériques ne peuvent pas non plus être portées par les seules collectivités, pour des raisons de légitimité (dans le domaine de l'éducation par exemple), de complexité liée à

des connaissances et des savoir-faire nouveaux, de cohérence territoriale, mais aussi par manque de moyens humains et financiers.

L'innovation technologique au service des politiques publiques implique ainsi des partenariats avec d'autres acteurs publics et privés, des collaborations associant entreprises, citoyens, académiques et institutionnels. Les élus locaux en ont pleinement conscience et ont à cœur que ces innovations soient créatrices de valeur, de cohésion sociale, économique et culturelle, dans l'intérêt général, sans risque de nouvelles fractures. L'innovation territoriale doit être conduite dans un objectif d'adhésion de tous et de cohérence des politiques publiques.



### 3. Les stratégies publiques



#### LES AMBITIONS EUROPÉENNES

La stratégie Europe 2020, adoptée en 2010, a posé les bases d'une stratégie européenne du numérique qui souligne son rôle éminent dans l'intégration sociale et la compétitivité. Elle se décline suivant trois axes : l'amélioration de l'accès aux biens et aux services numériques dans toute l'Europe, pour les consommateurs et les entreprises ; la création des conditions propices au développement des réseaux et des services numériques ; l'optimisation du potentiel de croissance de l'économie numérique. L'Union européenne vise notamment une plus forte connectivité en 2025 pour les principaux acteurs socio-économiques et appelle de ses vœux la transformation numérique de l'ensemble de l'économie ainsi que le développement d'une filière européenne performante dans les technologies d'avenir.



#### LE CADRE NATIONAL

En introduisant le numérique dans notre cadre législatif et juridique, l'État entend faciliter la modernisation des services publics : administration (dématérialisation), éducation, santé (télémédecine), énergie (gestion de l'énergie, réseaux intelligents...), etc. Cette stratégie vise à favoriser une offre de services numériques équilibrée sur le territoire national et la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées. Le document-cadre Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires comprend notamment un guide méthodologique. L'État engage enfin les administrations et les collectivités à mettre en place un véritable service de la donnée publique.



#### LES PERSPECTIVES RÉGIONALES

Devenir la « Silicone vallée européenne » est l'ambition de la région Auvergne-Rhône-Alpes à travers sa feuille de route numérique 2017-2021. La Région investit notamment dans les usages du numérique. Pour une région créatrice d'emplois, les entreprises, tous secteurs et toutes tailles confondus, sont accompagnées dans leur transformation numérique et le développement de leurs compétences. Pour une région créatrice de services, enfin, la collectivité facilite le quotidien et les démarches administratives des entreprises et des citoyens. Elle s'attache à développer la citoyenneté et la confiance numériques et veille à ce que toutes les collectivités locales, y compris les plus petites, puissent opérer cette transformation numérique au bénéfice de leurs administrés. La Région entend montrer l'exemple en développant un programme d'e-administration ambitieux.





## LES INITIATIVES EN HAUTE-SAVOIE

Une enquête menée dans le cadre de l'élaboration du SDTAN a permis de dresser un état des lieux des initiatives du « bloc communal » en matière de services numériques. Elle révèle que 77 % des communes et 88 % des EPCI de Haute-Savoie proposent des services d'administration électronique, utilisés pour la plupart par les agents territoriaux dans le cadre de leurs missions : portail web, dématérialisation des actes administratifs et des flux comptables, signature et parapheur électroniques, système d'information géographique (SIG), espace numérique pour les élus, traitement des factures électroniques, partage de documents, archivage électronique, visioconférence.

Les services aux citoyens se développent essentiellement au sein des EPCI, où des innovations se font jour. 40 % à 60 % d'entre eux ont ainsi mis en place une carte de vie quotidienne, un système de gestion de la relation aux usagers ou encore des espaces électroniques personnalisés. 15 % à 25 % utilisent des capteurs ou des compteurs intelligents. Autant ont créé des espaces de travail partagés et un peu moins de 20 % ont lancé des applications mobiles.

**En Haute-Savoie,  
les services aux citoyens  
se développent essentiellement  
au sein des EPCI**

Outre l'administration électronique, les projets de services numériques portés par les communes et les EPCI de Haute-Savoie concernent le tourisme et le transport, le développement économique, la culture et le patrimoine, la télémédecine, l'éducation, l'énergie et le social.

Les principaux freins à la mise en œuvre de services numériques relèvent d'un déficit de visibilité et de moyens. Le manque de clarté dans la stratégie du territoire est un problème pour 50 % à 80 %

des EPCI. De fait, seuls 10 % des communes et des EPCI ont défini une stratégie d'usages numériques ou envisagent de le faire. Le manque de ressources financières, de moyens humains et/ou de compétences en ingénierie est l'autre obstacle auquel sont confrontés les communes (35 % à 50 %) et, dans une moindre mesure, les EPCI (15 % à 35 %).



# Le SDTAN, une démarche novatrice

## 1. Répondre aux enjeux du territoire

Le volet Usages du SDTAN définit et précise les axes de la stratégie à court et long termes de la Haute-Savoie en matière de services numériques. Il résulte d'un diagnostic du territoire qui a permis d'identifier les initiatives existantes, les attentes des usagers et les besoins majeurs mais aussi les opportunités liées aux différentes politiques publiques et les marges de manœuvre réglementaires et financières. Cette stratégie des usages, en phase avec les enjeux de la Haute-Savoie, a été déclinée en propositions de projets.

Animé et coordonné par le SYANE, le SDTAN procède d'une démarche novatrice et collaborative. Il associe en effet, dans tous ses travaux, l'ensemble des acteurs impliqués dans les politiques d'usages numériques sur le territoire. Il repose ainsi sur des partenariats, des synergies et des complémentarités entre institutions publiques, voire avec des acteurs privés.

**Le SDTAN repose sur des partenariats, des synergies et des complémentarités //**



## A. DEUX VOILETS COMPLÉMENTAIRES

Le SDTAN de Haute-Savoie adopté initialement en 2011 ne concernait que les infrastructures de communication électronique (SDTAN Infrastructures). Réfléchissant aux usages depuis 2014, le SYANE a complété ce schéma directeur avec un volet Usages et services numériques (SDUS) – rendu obligatoire, pour les schémas couvrant une zone de montagne, par la loi de 2016 sur la modernisation, le développement et la protection des territoires de montagne, parallèlement à l'actualisation

du volet Infrastructures. Mener conjointement ces deux réflexions a permis d'articuler la stratégie de déploiement de la couverture en réseaux avec celle du développement des services numériques. Cette démarche garantit des politiques publiques au plus près des besoins et des priorités des territoires et des habitants de Haute-Savoie, dans une logique de cohérence, d'efficacité de l'action publique et d'équité pour tous.



## B. UN INTÉRÊT CROISSANT POUR LA MUTUALISATION

Les travaux du SDUS ont mis en lumière l'intérêt des collectivités pour les démarches de mutualisation dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies en matière d'usages numériques. Des démarches, en pratique, encore embryonnaires en Haute-Savoie.

L'objectif est majoritairement budgétaire : 50 % des EPCI et 20 % des communes souhaitent trouver des modes de cofinancement pour leurs projets et leurs investissements. 43 % des EPCI et 33 % des communes aspirent ensuite à davantage de partage

d'idées et de méthodes de travail. Un tiers des EPCI et des communes demandent également à pouvoir disposer d'expertises et d'ingénieries diverses (de projet, financière, juridique, technique) pour la conception et la réalisation de leurs projets. Seuls 17 % des EPCI envisagent de mutualiser des équipements techniques. La création d'un observatoire territorial des usages numériques, soutenue par la moitié des EPCI, a enfin été jugée pertinente par les groupes de travail lors des ateliers thématiques.

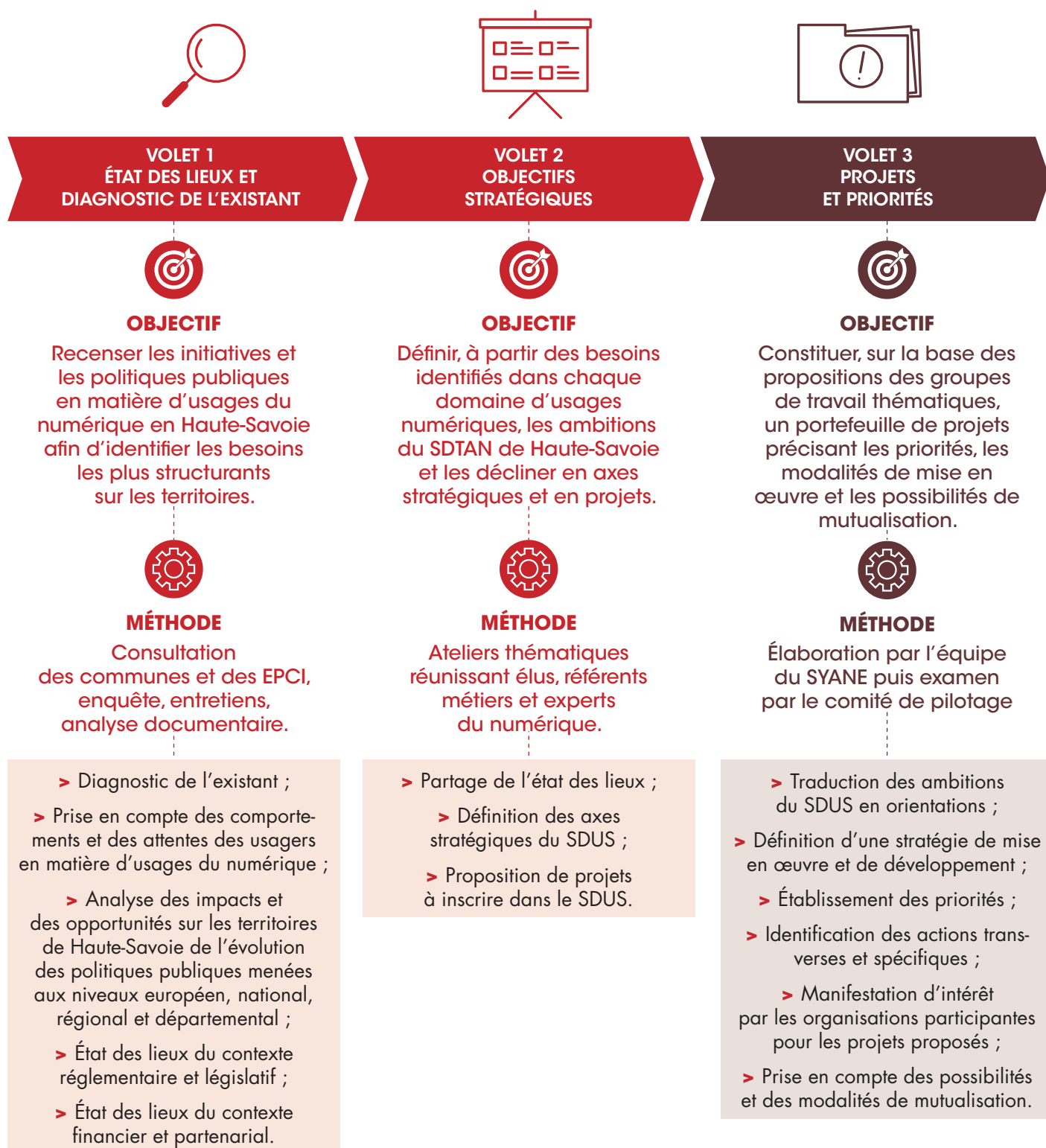


## 2. Associer tous les acteurs

Si les collectivités territoriales, de par leurs missions et leurs compétences, sont parties-prenantes de nombreux usages numériques, bien d'autres organisations publiques, privées ou associatives agissant en Haute-Savoie contribuent elles aussi, chacune selon ses prérogatives, à ces politiques

d'usages. Le SDTAN avait donc naturellement vocation à être élaboré collectivement. Aussi le SYANE a-t-il mis en œuvre une démarche de concertation très large, associant tous les acteurs concernés en Haute-Savoie, dans le but d'identifier ensemble les projets les plus structurants pour les territoires.

### UNE PARTICIPATION EN TROIS TEMPS



## LES ACTEURS PARTICIPANTS

|                                                                                                      |                                                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACADÉMIE DE GRENOBLE - DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE - HAUTE-SAVOIE | AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES (ARS) - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE HAUTE-SAVOIE             |
| ANNECY                                                                                               | ANNEMASSE AGGLOMÉRATION                                                                                      |
| ANNEMASSE TOURISME                                                                                   | ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE (ADM74)                                                               |
| ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE HAUTE-SAVOIE (AMRF 74)                                              | CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAVOIE (CCI 74)                                               |
| CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA HAUTE-SAVOIE (CMA 74)                                    | CHOISIR SAVOIE                                                                                               |
| CITIA - CITÉ DE L'IMAGE EN MOUVEMENT                                                                 | GRAND ANNECY AGGLOMÉRATION                                                                                   |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE                                                                | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES-ARVE ET MONTAGNES                                                              |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FIER ET DES USSÉS                                                          | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC                                                   |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE (CCPMB)                                                    | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE                                                               |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES                                                           | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY                                                           |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES (CCVT)                                                  | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY                                                                  |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS                                                                   | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS                                                                      |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'EVIAN VALLÉE D'ABONDANCE                                            | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA FILLIÈRE                                                                |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS                                                               | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIÈRES                                                                      |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT-CHABLAIS (CCHC)                                                          | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE CRUSEILLES                                                                    |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC                                                            | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSÉS ET RHÔNE                                                                        |
| COMMUNE CHAMONIX-MONT-BLANC                                                                          | CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE) DE HAUTE-SAVOIE                             |
| CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE (CD 74)                                                        | ÉDUCATION NATIONALE - DÉLÉGUÉ ACADÉMIQUE AU NUMÉRIQUE (DAN)                                                  |
| FRENCH TECH IN ALPS                                                                                  | INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT TOURISME (IDT HAUTE-SAVOIE)                                                      |
| LA CAISSE DES DÉPÔTS (CDC)                                                                           | MAISON DE L'ÉCONOMIE DÉVELOPPEMENT (MED)                                                                     |
| MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES – AGENCE DU NUMÉRIQUE                                        | MUSÉE-CHÂTEAU D'ANNECY                                                                                       |
| PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR)                                                                          | PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE                                                                                |
| PRÉFECTURE DE RÉGION - AUVERGNE-RHÔNE-ALPES                                                          | RÉGIE D'ÉLECTRICITÉ DE THÔNES                                                                                |
| RÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DES PAYS DE SAVOIE (RGD 73-74)                                          | RÉGIE GAZ ET ÉLECTRICITÉ DE BONNEVILLE                                                                       |
| RÉGIE GAZ ET ÉLECTRICITÉ DE SALLANCHES                                                               | RÉGIE MUNICIPALE ÉLECTRIQUE DES HOUCHES                                                                      |
| RÉGIE VALLÉE DE CHAMONIX COMMUNICATIONS                                                              | RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES                                                                                  |
| SAVOIE MONT BLANC TOURISME                                                                           | SYNDICAT DE ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE HAUTE-SAVOIE (SYANE) - ELUS REPRÉSENTANTS DES COMMUNES |
| SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU CHABLAIS (SIAC)                                              | SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE SERVICES DE SEYSSEL                                               |
| SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DE LA VALLÉE DE THÔNES                                             | THONON AGGLOMÉRATION                                                                                         |
| LA TURBINE                                                                                           | UNIVERSITÉ DE SAVOIE MONT BLANC                                                                              |

# Un cadre d'action pour le territoire

## 1. Des ambitions aux projets

Le SDUS de Haute-Savoie vise trois grandes ambitions, traduites en orientations qui font écho aux enjeux majeurs pour le territoire. À partir de ce cadre général, l'analyse des besoins dans les 8 thématiques d'usages numériques a conduit à définir 21 axes stratégiques. Ceux-ci se déclinent en 40 propositions de projets sur lesquelles les acteurs publics du territoire pourront s'engager et s'appuyer pour bâtir leurs propres politiques d'usages numériques. Des projets jugés prioritaires, dont certains portés par le SYANE, ont fait l'objet d'une analyse approfondie en raison de leur caractère structurant pour le département et pourraient être mis en œuvre à court ou moyen terme.

**3**  
ambitions

### PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE EN HAUTE-SAVOIE

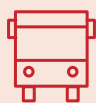
- > Préserver la qualité de l'environnement.
- > Promouvoir la richesse des sites naturels et le dynamisme des activités culturelles.
- > Doter les écoles et collèges d'équipements adaptés aux méthodes pédagogiques modernes.
- > Créer les conditions du bien-vieillir.
- > Poursuivre et accroître la modernisation des services des collectivités.

**8**  
thématiques  
21 axes stratégiques



### CULTURE ET PATRIMOINE

- > Équiper tous les lieux culturels publics d'accès de qualité aux réseaux de communication fixes et mobiles.
- > Équiper les lieux culturels et patrimoniaux de services numériques répondant aux évolutions des comportements et des besoins des touristes.



### TRANSPORT ET MOBILITÉ

- > Rendre les citoyens acteurs et responsables dans la lutte pour la préservation de l'environnement.
- > Améliorer le contrôle des modes de déplacements afin d'adapter les moyens de transports.
- > Améliorer l'accessibilité de la ville.



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- > Connecter tous les lieux d'activités économiques.
  - > Favoriser le travail à distance et/ou en mobilité sur le territoire.
- > Améliorer les démarches des entreprises dans leurs relations avec les collectivités.
- > Développer l'activité économique par l'utilisation des données publiques.

**3** initiatives

Élaborer un plan de connexion aux réseaux de communication de tous les sites stratégiques



## MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT DES TERRITOIRES

- > Développer l'économie sur les territoires.
- > Créer les conditions de l'innovation.

## VEILLER À LA COHÉRENCE ET À L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

- > Donner à chacun les moyens d'acquérir les compétences numériques nécessaires à ses activités et ses besoins.
- > Veiller à un développement cohérent des services.
- > Développer une politique territoriale d'ouverture des données pour la valorisation de l'offre touristique.
- > Veiller à ce que tous les sites touristiques déploient des équipements numériques répondant aux besoins des touristes.



### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- > Permettre à l'ensemble des collectivités de répondre aux obligations réglementaires.
- > Simplifier les démarches administratives des citoyens.
- > Lutter contre l'exclusion des citoyens aux usages du numérique.



### ÉDUCATION ET FORMATION

- > Améliorer la disponibilité des équipements informatiques et réseaux dans les écoles par la mutualisation des moyens.
- > Veiller à ce que les écoles bénéficient de la même garantie de qualité de services des équipements.



### ENVIRONNEMENT DURABLE, URBANISME ET ÉNERGIE

- > Promouvoir le développement durable.
- > Équiper les collectivités d'outils numériques leur permettant de respecter leurs obligations réglementaires et d'atteindre leurs objectifs énergétiques.



### SANTÉ ET SOCIAL

- > Améliorer le suivi personnalisé des individus.
- > Lutter contre l'isolement de publics fragilisés.



### TOURISME ET ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE

- > Équiper tous les sites touristiques d'accès de qualité aux réseaux de communication fixes et mobiles.
- > Développer une politique territoriale d'ouverture des données pour la valorisation de l'offre touristique.
- > Veiller à ce que tous les sites touristiques déploient des équipements numériques répondant aux besoins des touristes.

Renforcer les moyens de formation des citoyens à l'utilisation des équipements numériques et d'accompagnement dans l'usage des services numériques

Définir une politique commune de gestion des données publiques

## 2. Le numérique au service de la qualité de vie en Haute-Savoie



### COLLECTIVITÉS ET SERVICES AUX CITOYENS

Le développement du numérique donne lieu à des chantiers de dématérialisation au sein des administrations et à des démarches de mutualisation entre collectivités. Cette mutualisation de projets, voire d'équipements, est efficace pour réaliser des économies d'échelle, répondre aux contraintes réglementaires, augmenter la valeur du service à l'utilisateur (par l'interopérabilité et l'harmonisation) et mener à bien des projets complexes, autour des données publiques par exemple. La gestion de ces données représente aujourd'hui un enjeu majeur pour les collectivités, au même titre que le déploiement des infrastructures haut et très haut débit.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Renforcer l'efficacité des services publics ;
- Développer de nouvelles façons de fournir les services aux usagers.



### ÉDUCATION ET FORMATION

L'éducation « au » et « par » le numérique se développe dans les programmes. Cette évolution oblige les collectivités à des politiques d'équipement, d'accès aux ressources, d'usages numériques et d'accompagnement des acteurs concernés. Elle induit des exigences de qualité de service, un aménagement des espaces et un choix de mobilier qui favorisent les apprentissages. En Haute-Savoie, 60 % à 80 % des communes et des EPCI compétents ont déployé des équipements numériques dans les écoles. Une expérimentation est par ailleurs en cours sur un environnement numérique de travail.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Développer des pratiques pédagogiques améliorant l'implication et la réussite des élèves ;
- Renforcer le plaisir d'apprendre ;
- Réduire les inégalités sociales, territoriales et numériques ;
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.



### AUTONOMIE DES PERSONNES ET BIEN-VIEILLIR

Le numérique ouvre des perspectives pour faciliter le quotidien des personnes à domicile et prévenir la perte d'autonomie. Il renforce notamment la coordination entre acteurs sociaux et professionnels de santé pour un meilleur suivi et une meilleure prise en charge des patients. Les objets connectés favorisent également le maintien à domicile, en premier lieu la téléassistance, le pilulier électronique et les caméras qui détectent les chutes et alertent les proches.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Faciliter la coordination des intervenants à domicile et leurs échanges avec les professionnels ;
- Améliorer la prise en charge par un meilleur partage d'information ;
- Faciliter l'accès à des informations utiles et des services en ligne ;
- Rompre l'isolement par des dispositifs d'écoute et d'assistance à distance ;
- Proposer des outils favorisant la prévention des risques.



### CULTURE ET PATRIMOINE

Le numérique est un facteur de développement de la culture et de valorisation du patrimoine. Il apporte une contribution essentielle à la diffusion du savoir, la conservation des œuvres ou encore la médiation culturelle. La France compte ainsi parmi les pays les plus avancés en termes d'applications mobiles dédiées à la culture et au patrimoine. Le numérique impacte également la lecture publique et invite au redéploiement des activités des médiathèques.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Améliorer l'information sur l'offre culturelle et patrimoniale ;
- Développer l'accès aux contenus et aux pratiques artistiques et culturelles ;
- Modifier le rapport à la création et à la connaissance ;
- Créer de nouveaux débouchés pour les industries créatives et culturelles.



## ENVIRONNEMENT DURABLE, URBANISME ET ÉNERGIE

Pour tendre vers les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités concentrent notamment leurs efforts sur la maîtrise de l'énergie en temps réel au moyen d'outils numériques (capteurs, compteurs communicants) et de réseaux intelligents (smart grid). Les technologies numériques, utilisées par exemple dans le BIM (building information modeling), aident également à concevoir et à réaliser des infrastructures dont la performance énergétique, l'empreinte environnementale et les coûts d'exploitation sont optimisés.

### Principaux bénéfices attendus :

- Offrir un pilotage plus fin et plus économe de la production et de la consommation énergétiques ;
- Améliorer la gestion de l'éclairage public et réduire la consommation d'énergie ;
- Optimiser la collecte des déchets ;
- Produire des informations en temps réel sur la consommation énergétique des organisations et des particuliers.

## 3. Le numérique pour maintenir et développer le rayonnement des territoires



## TOURISME ET ÉCONOMIE DE LA MONTAGNE

Avec l'essor du numérique, le tourisme doit faire face à de nouveaux défis : l'évolution du comportement et des attentes des touristes, dont l'hyper-connectivité se poursuit durant leur séjour ; le rôle croissant, dans la promotion de l'offre touristique, des plateformes sectorielles et des réseaux sociaux ; l'importance des contenus, devenus des facteurs de compétitivité ; l'émergence d'une économie collaborative, au détriment des intermédiaires classiques... La Haute-Savoie doit pouvoir relever ces défis pour préserver l'attractivité de sa destination touristique et élargir ses publics.

### Principaux bénéfices attendus :

- Développer la visibilité de l'offre touristique et toucher de nouveaux publics ;
- Faciliter l'accès à l'information touristique, notamment en temps réel ;
- Personnaliser l'information et les services et fidéliser les touristes ;



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

La quatrième révolution industrielle est numérique ! Le numérique est devenu le principal levier de compétitivité et de croissance pour les entreprises et son appropriation un enjeu pour les salariés et les demandeurs d'emploi. Il favorise également l'entrepreneuriat et fait naître de nouvelles modalités de travail, en particulier le télétravail et le coworking, qui intéressent notamment le milieu périurbain et rural. La Haute-Savoie connaît un développement important en matière d'économie numérique, qu'il convient de poursuivre dans tous les territoires.

### Principaux bénéfices attendus :

- Maintenir, voire créer des emplois localement et préserver les services locaux ;
- Attirer de nouveaux habitants ;
- Préserver l'environnement en limitant les déplacements ;
- Développer le lien social, intergénérationnel et la collaboration.



## TRANSPORT ET MOBILITÉ

Les technologies numériques apportent une contribution innovante à la conception des véhicules, la gestion des flux, l'optimisation des trajets, la dématérialisation de la chaîne billettique, la prévention des risques... Elles répondent aux exigences de modes de transport moins polluants, moins consommateurs d'énergies, moins coûteux. Elles offrent également de nouveaux moyens d'information des usagers et des professionnels du transport. Quant aux objets connectés et à l'intelligence artificielle, ils s'apprêtent à révolutionner les déplacements urbains. Toutes ces évolutions amènent les collectivités à repenser la question de la mobilité.

### Principaux bénéfices attendus :

- Améliorer l'accessibilité et la mobilité au sein du département et vers les territoires voisins ;
- Développer une vision multimodale de la mobilité ;
- Apporter de nouveaux services aux usagers ;
- Permettre une gestion des villes « intelligente ».





## 4. Le numérique dans une logique de cohérence territoriale



### ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS L'AMORÇAGE DE LEURS PROJETS NUMÉRIQUES

Le SDTAN nécessite de créer les conditions de sa mise en œuvre, en poursuivant une démarche collaborative et coordonnée, en permettant à chaque collectivité et entité de service au public de mener des projets d'usages numériques, en favorisant la généralisation des initiatives et des services, voire en mutualisant des moyens grâce au cofinancement, à l'accompagnement en ingénierie et au partage d'équipements.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Donner accès à des compétences en ingénierie numérique ;
- Aider au cofinancement et au montage de projets de services numériques ;
- Permettre à toutes les collectivités de répondre aux obligations réglementaires ;
- Améliorer la coordination des politiques de services numériques en Haute-Savoie.



### ÉVALUER L'OPPORTUNITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE LA DONNÉE PUBLIQUE

L'utilisation des données produites ou collectées grâce aux technologies numériques, dans la plupart des domaines d'usages, est source d'opportunités pour les collectivités, les entreprises et les citoyens. La mise en œuvre d'une politique de gestion de la donnée nécessite cependant des moyens et des compétences spécifiques. À l'instar de nombreuses collectivités, la Haute-Savoie pourrait s'organiser pour créer une plateforme territoriale des données publiques et des services associés.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Favoriser le développement économique et faciliter l'innovation ;
- Doter les collectivités d'outils d'aide à la décision et au pilotage de leurs activités ;
- Apporter de nouveaux services aux usagers.



### VEILLER ET REMÉDIER AUX RISQUES D'EXCLUSION DES USAGES DU NUMÉRIQUE

L'exclusion numérique prive d'un bien devenu essentiel. Aux difficultés d'accès et d'équipement s'ajoute le risque d'une fracture d'usages qui impose de proposer des moyens de formation et de médiation appropriés.

#### Principaux bénéfices attendus :

- Donner à chacun les moyens d'acquérir la culture et les compétences numériques nécessaires à ses activités et à ses besoins.

# Et maintenant ?

Visant à répondre au plus près aux besoins des territoires, le schéma directeur territorial d'aménagement numérique de Haute-Savoie n'est pas un document figé : il sera amené à évoluer dans le temps, en fonction des demandes et des attentes des collectivités.

Sa mise en œuvre repose sur l'implication et la collaboration des acteurs locaux. Il leur revient de manifester leur intérêt pour tel ou tel projet pour ensuite en évaluer précisément le budget, estimer les financements mobilisables et étudier les conditions et les modalités de sa mise en œuvre.

Des « pilotes » se sont déjà désignés pour porter une dizaine de projets identifiés comme prioritaires dans le SDUS. Certains de ces projets sont déjà engagés. Ils portent notamment sur l'amélioration de la fiabilité des Réseaux et Équipements Numériques pour les écoles ou encore l'amélioration énergétique.

Le SYANE poursuit par ailleurs sa mission d'animation du SDTAN auprès des collectivités et des partenaires, dans un double objectif : favoriser la mise en œuvre des projets majeurs déjà recensés ainsi que le repérage des nouvelles initiatives à mener pour assurer l'avenir des territoires de la Haute-Savoie.





2107 ROUTE D'ANNECY  
74 330 POISY | FRANCE

TÉL. 04 50 33 50 60  
INFO@SYANE.FR

WWW.SYANE.FR